



Drôme

1/4 des centres d'incendie et de secours menacés de disparition

*Le département de la Drôme a élaboré un plan de fermeture de 19 centres d'incendie et de secours, soit un quart des centres, pour d'illusoire économies budgétaires. Les sapeurs-pompiers de France et leur fédération alertent sur **la menace que représente ce projet pour la sécurité de la population**, mais aussi pour l'engagement citoyen et à travers lui tout le modèle de secours de notre pays.*

*Ils organisent **un grand rassemblement samedi 13 février à Valence pour demander le retrait de ce projet.***

Une menace immédiate pour la sécurité de la population

La fermeture de ces centres d'incendie et de secours, ainsi que la diminution prévue de leurs moyens en personnels, aura nécessairement un impact négatif sur la qualité des secours.

- **Augmentation des délais d'intervention des sapeurs-pompiers au quotidien :**
L'allongement des délais d'intervention est synonyme de diminution des chances de survie, et d'aggravation des séquelles et des conséquences d'un sinistre.
- **Moindre capacité à réagir à des risques exceptionnels** (attentat, catastrophe naturelle ou technologique, accident de grande ampleur, etc.) :
Notre pays est confronté à une menace terroriste d'une ampleur inédite, partout sur le territoire. Pour y répondre, un pacte de sécurité a été mis en place par les pouvoirs publics. Il serait dès lors particulièrement dangereux de détruire, ce que tend à faire le plan de la Drôme, le modèle de secours, dont chacun a souligné l'efficacité lors des attentats du 13 novembre 2015.

La Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France déplore, plus largement, à travers l'altération du maillage territorial des secours, un réel affaiblissement du lien social et une aggravation du **recul général des services publics en milieu rural**, ainsi que du sentiment d'abandon de ces territoires.

Une menace à terme pour l'engagement citoyen

Ce projet va à l'encontre de la nécessaire création d'une société de l'engagement, soutenue par les plus hautes autorités de l'État et les associations nationales d'élus (Assemblée des départements de France, Association des maires de France).

- S'il se concrétise, il aura - ses initiateurs eux-mêmes en conviennent - un **impact négatif immédiat sur l'engagement volontaire** parmi les sapeurs-pompiers (démissions liées à l'éloignement entre la caserne et le lieu de travail ou le domicile). Cet engagement citoyen, c'est 80 % des effectifs et 67 % des interventions !

- Par ricochet, il sera aussi **préjudiciable aux actions de prévention et d'éducation des citoyens face aux risques**, menées en premier lieu par les sapeurs-pompiers - alors qu'en ce moment même ils accueillent gratuitement le public dans leurs centres pour former massivement aux gestes qui sauvent !

L'expérience le démontre : **depuis 2007, 750 centres de secours ont fermé en France, représentant 6 000 sapeurs-pompiers volontaires en moins**. L'indifférence et la passivité du gouvernement ne peuvent rester de mise, quand de telles initiatives locales viennent directement contredire ses discours et ses engagements.

Un projet élaboré sans concertation

Chacun comprend la nécessité de prendre en compte la contrainte budgétaire et de faire des économies. Dans ce cadre, l'adaptation du maillage territorial des centres d'incendie et de secours n'est pas un tabou pour les sapeurs-pompiers de France. Mais elle doit donner lieu à une concertation entre tous les acteurs (maires, sapeurs-pompiers, préfet, sous le regard vigilant du ministère de l'Intérieur), dans l'intérêt de la sécurité civile et de la population.

Des exemples de projets intelligents existent, comme par exemple en Haute-Saône où deux centres de secours ont pris la décision de mutualiser leurs fonctions supports, tout en conservant les deux casernes et ainsi la proximité et la qualité des secours.

Un groupe de travail national composé de représentants de l'Etat, des élus et des sapeurs-pompiers de France doit d'ailleurs rendre en mai 2016 des préconisations de bonnes pratiques en ce sens.

Les sapeurs-pompiers de toute la France, avec leur fédération, ne peuvent que regretter la démarche qui a prévalu dans la Drôme, où le manque de concertation les conduit au pied du mur. Avec les sapeurs-pompiers drômois, mais aussi de nombreux élus et habitants opposés à ce projets, **ils demandent au conseil d'administration du Sdis le retrait pur et simple du projet actuel de l'ordre du jour de la réunion de ce conseil d'administration prévue le 16 février**.

Rassemblement du samedi 13 février à Valence 10h30, place du Champs de Mars

Les sapeurs-pompiers de France seront présents en nombre à l'appel de leur Fédération nationale, aux côtés de leurs collègues sapeurs-pompiers, mais aussi élus et habitants de la Drôme.

Ensemble, ils demanderont de manière digne et pacifique le retrait du projet de fermeture de 19 centres d'incendie et de secours.

Contacts presse :

Aurélie Da Costa - a.dacosta@pompiers.fr - 06 20 50 60 30

Dominique Verlet - d.verlet@pompiers.fr - 06 10 53 45 42